



**Réunion du Syndicat Mixte
du Bassin des Mauves et de ses Affluents
Mercredi 15 mars 2017 à 17h15**

L'an deux mille dix-sept, le 15 mars à 17h15, les membres du Syndicat Mixte du Bassin des Mauves et de ses Affluents, se sont réunis à la Mairie de Meung-sur-Loire (Salle du Conseil) sous la présidence de Monsieur Laurent SIMONNET, Président.

Etaient présents :

- Communauté de Communes des Terres du Val de Loire :
Baccon : M. Benier, M. d'Aboville
- Meung-sur-Loire : M. Martin, M. Simonnet
- Huisseau-sur-Mauves : M. Lamorisse, M. Roussarie
- Coulmiers : M. Chignard (suppléante de M. Dessemond)
- Le Bardon : M. Brihay
- Rozières-en-Beauce : M. Pommier, M. Perdereau (suppléante de M. Fabre)

- Commune de Baule : M. Maurin, M. Gonnet

Absents excusés non représentés :

- Communauté de Communes des Terres du Val de Loire :
Coulmiers : M. Amary
- Le Bardon : M. Caes

Assistaient à la séance :

- M. Mauclerc, membre suppléant pour la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire (Meung-sur-Loire)
- M. Vauxion, responsable administratif du Syndicat
- M. Musqui, Technicien Rivière

Etaient excusés :

- M. Métais, Responsable technique du Syndicat
- M. Pichon, Receveur du Syndicat

L'ordre du jour a été étudié comme suit :

Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2016.

Le Comité syndical, à l'unanimité, a autorisé la reprise anticipée des résultats de fonctionnement constatés à la clôture de l'exercice 2016.

Contribution des adhérents pour l'année 2017.

A l'unanimité, le comité a maintenu les cotisations comme suit :

Communauté de Communes des Terres du Val de Loire :	36 897 €
Commune de Baule :	1 338 €
TOTAL	38 235 €

Souscription d'une ligne de crédit de trésorerie.

Afin de faire face à des besoins ponctuels de trésorerie, à l'unanimité, le Comité a autorisé Monsieur le Président à souscrire une ligne de crédit de trésorerie pour l'année 2017, à hauteur de 50 000 €.

Approbation du Budget Primitif 2017.

Après examen du projet de Budget Primitif 2017 et de la reprise des reports, le Comité a adopté à l'unanimité ce document équilibré comme suit :

Section de fonctionnement :	194 066,69 €
Section d'investissement :	149 415,22 €

Volet communication inter-contrat : demandes de subventions complémentaires.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical a autorisé le Président à solliciter de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et du Département du Loiret, une subvention aussi élevée que possible pour participer au financement d'un module de formation-sensibilisation aux enjeux de la préservation et de la restauration des milieux aquatiques, à destination des élus.

Dates des faucardements 2017.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité a décidé de fixer la période de faucardement du 5 juin au 5 juillet 2017.

Point sur l'avancement de l'étude bilan prospective en vue de la préparation du Contrat Territorial 2018-2022.

Un compte-rendu du Comité de pilotage qui s'est déroulé en présence du bureau d'étude le 1^{er} mars dernier, a été présenté au Comité Syndical.

Questions et communications diverses :

- « La Semaine des Rivières », édition 2017.

Le programme de « La Semaine des Rivières » (manifestation « Rendez-vous au bord des Mauves » qui se déroulera du 4 au 11 juin 2017), a été présenté au Comité Syndical.

- Réflexion sur le devenir du Syndicat.

- Lancement des consultations liées aux suivis 2017, sur devis.

- Restauration de la continuité sédimentaire sur le Moulin du Pater.

Meung-sur-Loire, le 20 mars 2017

Le Président,

Laurent SIMONNET



Affiché le : **20 MARS 2017**